



REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune BOURBONNE LES BAINS

DEL-2023- 11

DEPARTEMENT
Haute-Marne

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

- en exercice 19
- présents 17
- votants 17
- absents 2

Du mardi 4 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois le 04 avril, à Salle du Conseil Municipal à 20H30.

Le Conseil Municipal de la commune de BOURBONNE LES BAINS

Étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. André NOIROT, Maire

OBJET

Approbation du changement du nom de la rue - « Petite Rue du Prieuré » en « Rue Camille Lorenсот » à Bourbonne les Bains

Étaient présents : André NOIROT, Elie PERRIOT, Emilie BEAU, Christian TROISGROS, Marie-France MERCIER, Christiane GOURLOT, Claude PETIOT, Patrick BREYER, Catherine THIVET, Olivier LADRANGE, Delphine ANDRÉ, Lydia FALLOT, Sébastien HUMBLLOT, Damien CORNU, Amélie MOLTER, Aurélie LAVILLE, Sabine SAVARD.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 07 avril 2023 et que la convocation du Conseil avait été faite le 30 mars 2023

Étaient absents non excusés : Jean-Mary CARBILLET, Céline CARBILLET

Madame Amélie MOLTER a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la proposition émanant du Comité Local du Souvenir Français,

VU l'accord de principe des membres de la famille, ses frères et sœurs,

CONSIDÉRANT que dans le cadre du devoir de mémoire, conduit par le Souvenir Français, la Commune peut attribuer le nom d'une rue à un Bourbonnais mort pour la France,

CONSIDÉRANT que Camille LORENSOT est décédé en 1954 à Dien-Bien-Phu, durant les combats de la guerre d'Indochine,

CONSIDÉRANT que Camille LORENSOT a vécu son enfance dans la maison de ses parents, Petite Rue du Prieuré à Bourbonne les Bains,

Madame Emilie BEAU, Adjointe au Maire, propose au Conseil Municipal :

- D'approuver le changement du nom de la rue « Petite Rue du Prieuré » en « Rue Camille Lorenсот »,
- De charger Monsieur le Maire de communiquer cette information notamment aux services fiscaux, aux riverains et aux services de la Poste.

Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023

Publié le 07/04/2023

ID : 052-215200403-20230404-DEL2023_11-DE



Le Conseil Municipal décide de délibérer et de procéder au vote.



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'approuver le changement du nom de la rue « Petite Rue du Prieuré » en « Rue Camille Lorenso »,
- De charger Monsieur le Maire de communiquer cette information notamment aux services fiscaux, aux riverains et aux services de la Poste.

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme

Bourbonne les Bains le 06 avril 2023

La Secrétaire de séance,

Madame Amélie MOLTER

Le Maire

Monsieur André NOIROT